

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)**

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N° 1443

présenté par

Mme Chatelain, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Fournier, Mme Garin,
M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie,
Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 5

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Afin de rendre nos armées plus résilientes face à la fluctuation des prix et au déclin des énergies fossiles, un effort sera engagé pour réduire nos dépendances à celles-ci. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La dépendance de nos forces armées aux énergies fossiles est une préoccupation stratégique majeure. La fluctuation des prix du pétrole et d'autres énergies fossiles, ainsi que leur déclin prévisible à long terme, auront un impact significatif sur la capacité de nos forces armées à opérer efficacement.

Cette proposition du groupe Écologiste-NUPES vise à assurer la durabilité et la résilience de ses forces armées face à un environnement énergétique en constante évolution. Elle souligne également l'importance d'un approvisionnement énergétique stable et prévisible pour la capacité opérationnelle de nos forces armées.

Il est nécessaire de réaffirmer notre engagement pour la transition vers une économie à faible émission de carbone, non seulement pour lutter contre le changement climatique, mais également pour garantir notre sécurité et notre défense à long terme.